

## **Carte de la couverture en téléphonie mobile par l'ARCEP**

**L'Autorité de régulation des communications électroniques (Arcep) propose :**

Une carte de la couverture mobile des opérateurs sur [monreseaumobile.fr](http://monreseaumobile.fr)

Vous pouvez cliquer sur l'opérateur de votre choix pour vérifier sa couverture.

Trois niveaux de qualité sont proposés:

rose très clair, pour une couverture excluant toute émission ou échange de SMS à l'intérieur des bâtiments.

rose clair si des communications sont possibles à l'intérieur, dans certains cas,

ou rose foncé si les communications sont possibles à l'intérieur, dans la plupart des cas. .

Comme elle l'avait annoncé l'Arcep publie aujourd'hui de nouvelles cartes de couverture mobile, expérimentales, en Nouvelle-Aquitaine, pour les réseaux de Free Mobile, Orange, SFR et Bouygues Télécom. Elle intègre également ces cartes dans une nouvelle application : [monreseaumobile.fr](http://monreseaumobile.fr).

### **Des nouvelles cartes enrichies, avec quatre niveaux d'évaluation de la couverture mobile**

A la suite d'une décision de l'Arcep, les opérateurs mobiles sont tenus de publier, à partir de cet été, des cartes de couverture qui différencieront les zones de très bonne couverture, de bonne couverture, de couverture limitée, et celles où il n'y a pas de couverture, pour les services de voix et de SMS. Cet enrichissement des cartes de couverture permettra de mieux refléter la réalité vécue par les utilisateurs.

Avec ces nouvelles cartes, l'Arcep entend stimuler les opérateurs pour doper encore la couverture mobile. Il s'agit de provoquer un choc de transparence, pour réorienter la concurrence que se livrent les opérateurs, afin que celle-ci porte non seulement sur les prix mais aussi sur les performances des réseaux.

### **L'Arcep lance aujourd'hui une phase pilote en Nouvelle Aquitaine pour roder le dispositif**

Ces nouvelles cartes enrichies sont, à compter d'aujourd'hui, en phase de test, grande nature, dans une région pilote : la Nouvelle Aquitaine. L'Arcep publie en effet les cartes expérimentales que lui ont remis les opérateurs. L'Arcep s'assurera de la fiabilité de ces nouvelles cartes, en menant dans toute la région une campagne de mesures sur le terrain, afin de calibrer, au cours du second trimestre, le protocole de vérification.

Il est dit par ailleurs que Cette carte révèle la couverture des opérateurs mobiles à 50 mètres près...

Annoncé depuis plusieurs mois, ce site utile pour choisir son forfait mobile est, pour l'instant, limité à la nouvelle région Aquitaine.

Le reste du territoire sera intégré à la rentrée 2017. assure l'Arcep. :